



Communiqué de presse

ABIONYX Pharma lance une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de catégories de personnes d'un montant d'environ 1,8M€

- **Levée de fonds d'un montant d'environ 1,8 million d'euros**
- **Prix de souscription : 3,10 euros**
- **Extension de la visibilité jusqu'à fin 2026**

Toulouse, FRANCE, Fullerton CA, USA, le 16 décembre 2025 à 19h00 CET – ABIONYX Pharma (FR0012616852 - ABNX - éligible PEA PME), société biopharmaceutique de nouvelle génération qui développe des thérapies innovantes dans le sepsis et les soins critiques, fondées sur une plateforme technologique exclusive basée sur l'apoA-I, annonce le lancement d'une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription (« DPS »), au profit de catégories de personnes pour un montant de près de 1,8 million d'euros par émission de 580 643 actions nouvelles à un prix de souscription de 3,10 euros (l' « Emission »). Cette augmentation de capital est destinée à renforcer la trésorerie de la Société.

Cadre juridique de l'Emission

Cette opération s'inscrit dans le cadre d'une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de personnes appartenant à des catégories déterminées, décidée ce jour par le Conseil d'Administration, agissant sur la base de la délégation consentie par la quatorzième résolution de l'Assemblée Générale Mixte de la Société du 26 juin 2025.

Modalités de l'Emission

Le Conseil d'Administration a décidé ce jour de procéder à l'émission d'un nombre maximum de 580 643 actions ordinaires de 0,05 euro de valeur nominale à un prix correspondant au cours de clôture de la dernière séance de bourse précédant la fixation du prix de l'émission, diminué d'une décote maximale de 10 %.

Le Directeur Général, agissant sur subdélégation du Conseil d'Administration a constaté que le cours de clôture de la séance du 16 décembre 2025 s'établissait à 3,445 euros et fixé le prix d'émission à 3,10 euros par action nouvelle.

Le montant nominal maximum d'augmentation de capital ressort ainsi à 29 032,15 euros, assortie d'une prime d'émission d'un montant maximum de 1 770 961,15 euros. Cette émission représente environ 1,66 % du capital au jour de la décision d'émission.

Les actions nouvelles porteront jouissance courante, seront assimilées aux actions anciennes et jouiront des mêmes droits. Elles seront soumises à toutes les dispositions statutaires et seront admises aux négociations sur Euronext sur la même ligne de cotation que les actions existantes.

Calendrier prévisionnel

Le règlement livraison devrait avoir lieu le 19 décembre 2025.

Engagements de souscription

Les actionnaires historiques et de nouveaux actionnaires familiaux se sont engagés à souscrire à hauteur de 1 M€ représentant de l'ordre de 55,6% de l'Emission.

Garantie de souscription

Dans le cadre de l'Emission, la Société a obtenu un engagement de la part d'un investisseur pour un montant total maximum de 800K€ destiné à garantir la réalisation d'une augmentation de capital, lequel donne droit à une commission de 10% du montant garanti.

Actionnariat

Le nombre maximum d'actions susceptibles d'être ainsi émises représente environ 1,66% du nombre d'actions en circulation avant l'Emission. A titre d'illustration, un actionnaire qui détenait un nombre d'actions représentant 1% du capital d'ABIONYX Pharma avant l'Emission, représenterait après l'émission des actions nouvelles 0,98% du capital social.

A la date du présent communiqué, à la connaissance de la Société, la répartition de l'actionnariat de la Société est la suivante :

Actionnaire	Base non diluée				Base diluée (1)			
	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
DOMUNDI	4 348 882	12,45%	7 197 764	16,14%	5 060 347	12,41%	7 909 229	15,68%
ORSAY 53	2 331 000	6,67%	2 331 000	5,23%	4 662 000	11,44%	4 662 000	9,24%
Luc Demarre	1 987 457	5,69%	3 625 581	8,13%	2 128 457	5,22%	3 766 581	7,47%
Cyrille Tupin	1 592 214	4,56%	2 817 673	6,32%	2 902 989	7,12%	4 128 448	8,19%
Management	10 259 553	29,37%	15 972 018	35,81%	14 753 793	36,20%	20 466 258	40,58%
Actions auto-détenues	233 625	0,67%	0	0,00%	233 625	0,57%	0	0,00%
Flottant	24 437 834	69,96%	28 628 782	64,19%	25 772 584	63,23%	29 963 532	59,42%
Total	34 931 012	100,00%	44 600 800	100,00%	40 760 002	100,00%	50 429 790	100,00%

(1) incluant tous les instruments dilutifs (Bons de souscription d'action, stock-options ou Actions gratuites attribuées assorties de conditions non encore réalisées).

Après l'Emission, à la connaissance de la Société sur la base de la répartition de son actionnariat à la date du présent communiqué, des engagements de souscription, de la Garantie de souscription et en prenant pour hypothèse que l'Emission serait souscrite à hauteur de 100%, l'actionnariat de la Société sera le suivant :

Actionnaire	Base non diluée				Base diluée (1)			
	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
DOMUNDI	4 392 430	12,37%	7 241 312	16,03%	5 103 895	12,35%	7 952 777	15,59%
ORSAY 53	2 331 000	6,56%	2 331 000	5,16%	4 662 000	11,28%	4 662 000	9,14%
Luc Demarre	2 003 586	5,64%	3 641 710	8,06%	2 144 586	5,19%	3 782 710	7,42%
Cyrille Tupin	1 592 214	4,48%	2 817 673	6,24%	2 902 989	7,02%	4 128 448	8,09%
Management	10 319 230	29,06%	16 031 695	35,48%	14 813 470	35,83%	20 525 935	40,24%
Actions auto-détenues	233 625	0,66%	0	0,00%	233 625	0,57%	0	0,00%
Flottant	24 958 800	70,28%	29 149 748	64,25%	26 283 550	63,60%	30 484 498	59,76%
Total	35 511 655	100,00%	45 181 443	100,00%	41 340 645	100,00%	51 010 433	100,00%

(1) incluant tous les instruments dilutifs (Bons de souscription d'action, stock-options ou Actions gratuites attribuées assorties de conditions non encore réalisées).

Objectif de la levée de fonds

L'objectif de cette levée de fonds est de renforcer la trésorerie de la Société afin d'étendre sa visibilité financière jusqu'à fin 2026 et de poursuivre le projet SEPSIS dans la cadre de France 2030.

Absence de prospectus

Conformément aux dispositions de l'article 211-3 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), l'Emission ne donnera pas lieu à un prospectus soumis à l'approbation de l'AMF.

Facteurs de risques

Les facteurs de risques sont décrits dans le Document de d'enregistrement universel 2024 (chapitre 3) déposé à l'AMF sous le numéro D.25-0100 le 14 mars 2025 et disponible sur le site internet de la Société: www.abionyx.com ainsi que celui de l'AMF: www.amf-france.org.

La réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet négatif sur l'activité, la situation financière, les résultats, le développement ou les perspectives de la Société.

En outre, concernant les risques propres à l'Emission, il est rappelé que :

1. le prix de marché des actions de la Société peut fluctuer et devenir inférieur au prix de souscription des actions émises dans le cadre de l'Emission,
2. la volatilité et la liquidité des actions de la Société peuvent fluctuer de manière significative,
3. des ventes d'actions de la Société peuvent avoir lieu sur le marché et avoir un impact négatif sur le prix de marché de son action, et
4. les actionnaires de la Société pourraient subir une dilution potentiellement significative résultant d'éventuelles augmentations de capital futures nécessaires pour fournir à la Société des financements supplémentaires.

A propos d'ABIONYX Pharma

ABIONYX Pharma est une société biopharmaceutique de nouvelle génération dans le sepsis et les soins intensifs, en développant des biothérapies de rupture pour des pathologies graves dépourvues de traitements efficaces. Grâce à sa plateforme technologique exclusive basée sur l'apoA-I, ABIONYX Pharma conçoit des biomédicaments innovants et des vecteurs HDL de nouvelle génération ciblant les dérégulations immuno-inflammatoires au cœur du sepsis et d'autres maladies sévères. Portée par une expertise scientifique reconnue, un pipeline différencié et un réseau clinique mondial en expansion, ABIONYX Pharma ambitionne de redéfinir les standards thérapeutiques du sepsis et de devenir un acteur clé dans les soins intensifs.

Contacts :

ABIONYX Pharma
infos@abionyx.com